

SEANCE DU MARDI 24 MAI.

L'an mil neuf cent soixante dix sept, le MARDI 24 MAI, à 17 H 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marc GERARD - Dr Gilbert BOYER - Camille BOURHIS - Jacques TESSIER - Maurice CHANE-KUNE - Antoine APAVOU - Raymond NANDO - Jean-Marie DUPUIS - Gilbert ROYER - Valère ROBERT - Gérard LAURET - Jean-Claude MONDON - Dr Gilbert GERARD - Jean Marc NATIVEL - Aristide PAYET - Jack AFFEJEE - Melle Jeanine PASSY-SOULANGE - Mme Eléopold JASMIN - André LICHARDY - Abdoul-Hack AFFEJEE - Roland LAW-KOON - MA-THON - Fred TANDRYA - Issop PATEL - Herfort CADET - Henry ATECTAM - Dr Paul MAINGARD - Gérard LEFEVRE - Fred K/BIDY - Alexandre de BALBINE - Philippe NATIVEL - Mme Jean-Marie KICHENIN - Alex GRAVINA - Yvon HO-POON-SUNG.

Etaient représentés :

M. BOYER Eric	par PAYET Aristide
M. FONTAINE Frantz	par APAVOU Antoine
M. RIVIERE Maxime	par BOURHIS Camille
Mme PAYET André	par CHANE-KUNE Maurice

Absents excusés :

M. HOARAU Marcel - M. PICARD Antoine

Les autres conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 Avril 1884, sur l'organisation municipale.

NOTA: LE MAIRE certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis, le 1er Juin 1977 et que le nombre de Conseillers présents a été de 34 sur 41 en exercice. / Il a été conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Camille BOURHIS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

LE MAIRE

A. LEGROS